

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

- 1
- 2
- 3

RPI TOUR/FONTAINES EN SOLOGNE

Date : 9 juin 2026

Horaires : 18h15

Présents :

<u>Municipalités :</u>	<u>Enseignantes :</u>	<u>Parents élues :</u>
M BARON (maire FS)	Mme LEJUS (enseignante TS)	Mme SIMION (élue FS)
M DUCHET (maire TS et président du SIVOS)	Mme TESSIER (enseignante TS)	Mme NAUDIN (élue TS)
Mme GARNIER (délégué FS)	Mme LATOUR (enseignante FS)	Mme MARECHAL (élue TS)
M GAUDIN (délégué TS)	Mme DEROUET (enseignante FS, directrice des écoles)	<u>Suppléantes :</u>
Mme ROBINEAU (déléguée FS)	Mme CANAL (enseignante remplaçante du mardi sur l'école de Fontaines)	Mme CHAUSSET (élue FS)
Mme POIRIER (secrétaire du SIVOS)		Mme NEDELLEC (élue TS)
		Mme GATE (Parent élue FS)

Absents excusés : Mme ALBERT (IEN de Circonscription), M ABBAS (psychologue EN-EDA), Mme BOISSIER (maitresse E), Mme DE SPARRE (déléguée TS)

Ordre du Jour :

- 1- Approbation du PV du dernier conseil d'école
- 2- Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2026
- 3- Budget
- 4- Protocoles « chaleur »
- 5- Travaux
- 6- Projets du 3ème trimestre
- 7- Fête de fin d'année et remise des prix

Approbation du précédent PV

Le procès-verbal du conseil d'école du 7 avril envoyé par mail a fait l'objet d'une modification. Il a été précisé que le conseil municipal de Fontaines-en-Sologne a voté contre le projet de fusion des écoles :

POINT 1 / ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES ECOLES A LA RENTRE 2026

En raison du contexte politique lié aux échéances électorales, le projet de fusion, n'est plus à l'ordre du jour pour la DSDEN. A savoir que le conseil municipal de Fontaines-en-Sologne a voté contre ce projet et a transmis son point de vue à la DSDEN.

1/ EFFECTIFS PREVISIONNELS POUR LA RENTREE 2026

Petite section	12	Tour-en-Sologne : 49 élèves
Moyenne section	11	
Grande section	15	
CP	11	
CE1	9	Fontaines-en-Sologne : 40 élèves
CE2	10	
CM1	11	
CM2	10	

A ce jour, nous attendons un total de 89 élèves au sein de notre RPI à la rentrée 2026.

Les effectifs sont susceptibles de changer légèrement durant l'été.

La répartition des classes sera arrêtée définitivement lorsque l'équipe pédagogique du RPI sera au complet. En effet, l'école de Tour-en-Sologne est actuellement dans l'attente de l'affectation de deux nouveaux enseignants dont un(e) directeur(trice). Ces recrutements font suite au départ à la retraite de Mme Lejus et à la vacance du poste précédemment occupé par Mme Trouvé-Clais, directrice.

Les affectations devraient être connues au début du mois de juillet.

2/ BUDGET

FONCTIONNEMENT

Pour la coopérative scolaire, la somme de 1500€ pour chaque école a été retenue.

Les ressources de la coopérative proviennent de :

- La cotisation des familles,
- Un don de l'association des parents d'élèves, que nous remercions chaleureusement,
- Et d'actions menées au sein de l'école, comme la vente des photos de classe en début d'année.

Cette aide financière est utilisée pour financer les projets : sorties scolaires, l'accueil de spectacles par exemple.

INVESTISSEMENT

Toutes les demandes liées à ce budget ont été acceptées pour chacune des 2 écoles.

3/ PROTOCOLES « CHALEUR »

Une réflexion conjointe a été menée sur ce sujet entre les mairies, les enseignantes, Madame POIRIER secrétaire du SIVOS et les services de la DSDEN.

Nous avons fait un inventaire des espaces rapidement chauds et ceux qui restent relativement frais au sein des écoles ou à proximité, nous avons réfléchi sur les mesures à prendre en cas de fortes chaleurs.

Enfin, plusieurs pistes d'amélioration ont été évoquées, notamment pour l'école de Tour-en-Sologne, à court et moyen terme.

Dans l'attente d'une éventuelle réorganisation des classes dans les bâtiments dit en « dur », Monsieur le Maire a proposé que la salle polyvalente puisse être utilisée pour l'accueil des élèves à l'issue des travaux prévus d'ici la fin de l'année. Cette salle sera équipée d'un système de climatisation, ce qui permettra d'accueillir les élèves dans de meilleures conditions, notamment lors des épisodes de fortes chaleurs.

Dans cette perspective, et afin d'apporter dès à présent une réponse aux périodes de chaleur, la municipalité a investi dans l'acquisition de quatre ventilateurs-brumisateurs.

Par ailleurs, un protocole interne relatif à la gestion des fortes chaleurs a été élaboré. Celui-ci reste à usage interne mais pourra être communiqué aux familles qui en feraient la demande.

4/ TRAVAUX

Pas de gros travaux mais de multiples petites interventions.

Abatage d'un arbre puis plantation d'un nouvel arbre dans la cour de FS.

Merci aux municipalités pour leur réactivité et aux agents communaux pour leur aide.

5/ PROJETS DU TROISIEME TRIMESTRE

Tour en Sologne :

- Le 12 juin : sortie à la ferme de Prunay à Seillac
- Le 29 juin : sortie à Villesavin offerte par Madame DE SPARRE transport financé par la communauté de commune
- Elevage de papillons

Fontaines en Sologne :

- Sortie à la ferme de la Guilbardière à Monthou-sur-Bièvre
- Sortie au théâtre : FIESTA le 26/05 avec la ligue de l'enseignement
- Permis internet pour les CM2
- Permis piéton pour les CE2 en partenariat avec la gendarmerie
- Secourisme avec Mme BLANDY, infirmière scolaire pour les CE1 / CM1
- Séquence hockey en partenariat avec un éducateur
- Sortie USEP handball le 07/05 pour les CM
- Sortie USEP football le 22/06 pour les CE
- CROSS au collège le 25/06 pour les CM
- Concert organisé par l'école de Musique à Montlivault avec présentation des instruments à l'issue du concert le 30/06 pour les CE financé par la communauté de communes

6/ FETE DE L'ECOLE ET REMISE DES PRIX

L'association « fête des mômes » cherche des bénévoles pour aider à l'organisation de la kermesse. Nous proposons de faire appel aux anciens élèves de l'école.

Remise des prix pour les CM2 : la date du mardi 30 juin à 19h00 été retenue. Cet événement aura

lieu à la salle des fêtes de FONTAINES-EN-SOLOGNE afin de prévoir un abri en cas de besoin.

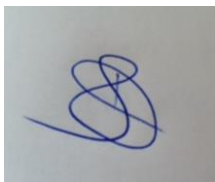
Cette année, les calculatrices sont renouvelées à défaut des dictionnaires et 1 livre sera offert par l'éducation nationale.

Ce procès-verbal est provisoire. Il sera soumis à approbation par le conseil d'école.

Séance levée à 19H00

Président du conseil d'école : Mme DEROUET

Signature



Secrétaire de séance : Mme NEDELLEC

Signature

